



**Commission de la culture, du
patrimoine et de la mémoire**

3231 - Bibliothèques

**Partenariat Département-communes
dans le cadre du festival Médiason 67**

Rapport n° CP/2014/75

Service gestionnaire :

Bibliothèque départementale du Bas-Rhin

Résumé :

Le présent rapport a pour objet le partenariat entre le Département et les communes dans le cadre du festival Médiason 67.

Dans le cadre de ses « Bibliofolies », la Bibliothèque Départementale du Bas-Rhin (BDBR) va déployer sur son réseau, pendant 2 ans (2014-2015), des actions autour de la thématique « Musiques » dans les domaines suivants : formation, action culturelle et politique documentaire.

En termes d'actions culturelles, l'événement phare de l'année 2014 sera le festival Médiason 67, valorisant la musique produite et réalisée en Alsace, invitant pour cela une quinzaine de groupes ou d'artistes locaux. Il sera organisé en partenariat avec 14 communes (Barr, Benfeld, Brumath, Drusenheim, Erstein, Gries, La Broque, Marlenheim, Marckolsheim, Monswiller, Sarre-Union, Seltz, Soultz-sous-Forêts et Vendenheim).

1. Objectifs :

- Répondre à la demande du réseau de se fédérer autour d'événementiels ;
- Donner de la visibilité à la politique culturelle du département dans sa dimension d'expérimentation autour des contenus culturels numériques, en transversalité au sein du pôle ;
- Renforcer les liens de la BDBR avec son réseau et développer une ingénierie culturelle ;
- Valoriser les offres culturelles et documentaires de la BDBR, spécifiquement l'offre musicale : Médiason 67 et le service de prêt de CD (même pour les Points-lecture) ;
- Valoriser les groupes et artistes locaux.

2. Acteurs du projet :

- Le Département
 - La Direction de la Communication qui valorisera le festival, en partenariat avec la cellule communication de la BDBR, grâce au matériel communication prévu en amont : flyers, affiches, dossiers et contacts presse, livrets, etc...

- La Direction Jeunesse, Sport et Développement Artistique ;
 - La BDBR : 2 concerts prévus sur Truchtersheim et le relais de Sarre-Union ;
- Les communes/EPCI pour les bibliothèques du réseau (14 bibliothèques de Médiason 67).

3. Modalités pratiques et aspects financiers

Afin de garantir une visibilité complète du département et d'avoir une cohérence d'ensemble, il a été décidé de mener ce projet en régie directe.

Les communes contributrices de Médiason 67 (14 bibliothèques) bénéficient de la prise en charge et mise en œuvre d'un concert par la BDBR, sur la base d'une convention rappelant les engagements de chacun.

A savoir que le Département s'engage à prendre en charge :

- la prestation du concert ;
- les frais SACEM liés au concert ;
- la communication du festival.

Les communes quant à elles, s'engagent à prendre en charge les frais inhérents à l'événement soit :

- la valorisation de l'action du Département en matière de contenus culturels numériques, spécifiquement l'offre Médiason 67 ;
- les repas des artistes ;
- leurs frais de déplacements ;
- les frais de location de matériel si le Département ne peut le leur fournir.

Le coût du festival Médiason est estimé à hauteur de 10 000 €. Il s'agit ainsi d'optimiser les moyens existants pour les mettre au service de la lisibilité du Conseil Général en axant ce projet sur l'accompagnement des médiathèques et l'ingénierie.

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La Commission Permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son Président,

1) décide la mise en oeuvre d'un partenariat Département/communes dans le cadre du festival Mediason 67. Ce partenariat consiste en la tenue de concerts dans les bibliothèques et médiathèques des communes et/ou EPCI qui ont choisi de participer soit : Barr, Benfeld, Brumath, Drusenheim, Erstein, Gries, La Broque, Marlenheim, Marckolsheim, Monswiller, Sarre-Union, Seltz, Soultz-sous-Forêts et Vendenheim ;

2) décide la prise en charge par le budget départemental du coût :

- du concert
- des frais de SACEM
- de la communication ;

3) adopte la convention type à conclure avec les communes concernées, jointe en annexe ;

4) autorise le Président à signer les conventions avec les communes précitées dans le cadre du festival Médiason 67.

Strasbourg, le 20/01/14

Le Président,

A handwritten signature in blue ink, consisting of several fluid, overlapping strokes that form a stylized representation of the name Guy-Dominique Kennel.

Guy-Dominique KENNEL